

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2010)  
**Heft:** 1880

**Artikel:** Par quoi remplacer le service militaire obligatoire?  
**Autor:** Schöni Bartoli, Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009863>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

comporte désormais d'autres exigences qu'un savoir faire étendu, un besoin de formation continue, le goût du risque entrepreneurial. Il y faut désormais une fine compétence en matière de comptabilité d'exploitation et un réel talent pour le repérage et la mise en œuvre de sources de revenus complémentaires: ventes directes aux consommateurs désireux de s'approvisionner en dehors des circuits commerciaux, tourisme rural et accueil à la ferme de personnes en mal d'intégration, etc.

Et, par-dessus tout le reste, il faut du courage pour rester sur la terre. Malgré des conditions économiques dégradées par les grands distributeurs, par la concurrence internationale, par la politique agricole. Les paysans observent que la moindre cause de hausse du pétrole, repérée quelque part dans le monde, entraînent, par un enchaînement immédiat, une hausse de l'essence à la pompe.

Inversément, quand les cours du blé s'envolent sur les marchés

mondiaux malgré l'existence avérée de stocks en suffisance, quand par exemple le bateau de blé prend plus de 50% en deux mois à la bourse de Chicago, les prix des meilleurs blés suisses poursuivent leur glissade vers le bas, sans frein puisque les prix indicatifs ont disparu depuis 2008. Les prix payés pour les céréales panifiables cultivées en Suisse ont diminué de moitié en moins de vingt ans. Pour couronner le tout, la Confédération a choisi le 1er juillet 2010 pour abaisser une nouvelle fois le droit de douane sur la farine importée. Et comme les transformateurs-meuniers, qui se comportent en cartel efficace, ne cèdent pas un centime de leur marge, la pression extérieure s'exerce à plein sur les producteurs-cultivateurs.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner de la diminution des surfaces emblavées. L'offre indigène de céréales panifiables suffit encore à couvrir les besoins des meuneries. Pour combien de temps? Combien de paysans prendront-ils «l'option-viande»,

dont la rentabilité repose notamment sur l'importation de céréales fourragères à des prix relativement avantageux?

La lutte contre la Suisse comme îlot de cherté, la garantie d'une alimentation saine produite et vendue à des conditions équitables ainsi que la conduite d'une politique agricole équilibrée semblent des objectifs difficilement conciliables – pour ne rien dire de la question des OGM. De quoi interroger le PS et singulièrement sa candidate Simonetta Sommaruga, issue des milieux consommateurs et sénatrice d'un canton qui comprend un sixième des surfaces agricoles de toute la Suisse.

De son côté, une fois de plus l'UDC crie Halte<sup>7</sup> à la destruction de l'agriculture suisse, victime de la concurrence européenne, de la bureaucratie de Bruxelles, des distributeurs avides et des consommateurs inconséquents. La moindre des choses pour un parti vert-champ qui arborait un épé de blé sur son drapeau, comme d'autres la rose au poing.

## Par quoi remplacer le service militaire obligatoire?

Daniel Schöni Bartoli • 10 août 2010 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/15052>

### La nouvelle initiative du GSsA pourrait ouvrir un débat plus large que le sempiternel pour ou contre l'armée

On peut distinguer plusieurs types d'objectifs au lancement d'une initiative populaire: elle peut viser à positionner un parti<sup>12</sup> avant les élections fédérales, elle peut aboutir à

réellement changer la Constitution ou simplement elle lance un débat en modifiant quelque peu la donne. Il est probable que l'initiative populaire Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire<sup>13</sup> lancée par le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) sera de ce troisième type.

Cette initiative propose de

modifier l'article 59 de la Constitution fédérale en remplaçant l'obligation de servir par son contraire: «*Nul ne peut être astreint au service militaire*». Elle prévoit également la mise sur pied d'un «*service civil volontaire*». Au surplus, elle mentionne encore une «*juste compensation pour la perte de revenu des personnes qui effectuent un service*» et une aide

de la Confédération en cas d'atteinte à la santé lors d'un service.

Au sein même du GSsA, cette initiative divise profondément les militants: elle pourrait faciliter la mise sur pied d'une armée professionnelle (un cauchemar pour les antimilitaristes) et risque d'emporter dans son élan l'actuel service civil si péniblement conquis. Pourtant, *a priori*, l'article 58<sup>14</sup> qui prévoit une armée essentiellement organisée selon le principe de milice n'est pas touché et l'existence d'un service civil volontaire est mentionnée dans le texte de l'initiative.

Mais cela, c'est sans compter avec la dynamique d'une initiative lorsqu'elle relaie un véritable questionnement dans la population.

Et c'est le cas. La majorité des pays européens ont aujourd'hui supprimé le service militaire obligatoire. Les jeunes convoqués sous les drapeaux éprouvent plus souvent qu'à leur tour des difficultés pour coordonner leurs études, l'entrée dans un apprentissage tardif ou pour signer un premier contrat de travail. Puis, ils constatent amèrement que cela sert à s'ennuyer à longueur de journée, à terminer une nuit écourtée dans un char ou un camion, à endurer la sottise de certains supérieurs, voire des punitions collectives et l'absurdité de situations kafkaïennes. Toutes choses qui ne cadrent plus très bien avec le monde professionnel qui exige

d'eux flexibilité, intelligence et cohérence. La motivation est en berne et nombre de jeunes s'interrogent<sup>15</sup> à juste titre sur la valeur ajoutée personnelle d'une telle expérience.

Et ce n'est pas tout. Aujourd'hui, seuls 30%<sup>16</sup> des citoyens de sexe masculin accompliraient leur service militaire en entier, une fois tenu compte de ceux qui sont déclarés inaptes pour des raisons variables ou qui bénéficient d'une double nationalité leur permettant d'échapper au service militaire suisse. Sur une tranche d'âge, en tenant compte des jeunes femmes et des résidents étrangers, c'est en définitive un dixième des jeunes qui est condamné à un retrait imposé de sa vie économique et sociale. Sentiment d'injustice. Pour quel bénéfice?

L'armée du 21e siècle ne s'accomode plus très bien de la conscription obligatoire, avant tout pour des raisons techniques. Une grande partie des Etats européens en ont donc pris acte et le débat a commencé en Suisse également. Comme en 1989, avec la première initiative anti-armée, il n'est pas exclu qu'une initiative contribue à bousculer les habitudes. Celle-là avait permis la division par quatre de l'effectif de l'armée, de larges réformes et la création d'un service civil depuis longtemps attendu par les objecteurs de conscience. L'initiative actuelle risque ainsi elle aussi d'aboutir à des résultats non explicitement souhaités par le comité d'initiative. Mais il ne s'agira pas forcément d'une armée

de métier.

Parmi les choses imaginables ou souhaitables, la création d'un service national pour l'ensemble des jeunes résidents, incluant donc les jeunes femmes et les étrangers. Ce service pourrait donner lieu à des choix, parmi lesquels l'armée, un service d'intervention en cas de catastrophes, un service d'intervention dans le cadre de manifestations sportives ou autres, un organisme travaillant sur la cybersécurité, un service civil ou d'autres encore. Les rythmes d'activité de ces différents services seraient adaptés à leurs contenus. Ils permettraient de sanctionner des formations reconnues et faciliteraient l'éveil de jeunes en mal d'intégration en leur confiant de réelles responsabilités. On peut rêver d'une solution digne d'un nouveau siècle.

Aujourd'hui, les conservateurs tiennent à l'armée de milice obligatoire pour des raisons avant tout idéologiques et ne voient pas que l'armée s'est vidée elle-même de son sens et de la majeure partie de ses effectifs potentiels. Notre pays est parfois à l'avant-garde (notamment avec la politique des drogues), mais il se contente aussi bien souvent d'adopter les mêmes solutions que les autres, mais après les autres (service civil, adhésion à l'ONU, droit de vote des femmes, congé-maternité etc.). Il est encore temps d'être innovateur en matière de service à la communauté et de politique de sécurité.